Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2026.05.11 10:44:42 +02'00'

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 11/05/2026
ID : 059-215901398-20260429-DEL290426_Q42-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU MERCREDI 29 AVRIL 2026 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DRH/29-04-2026/Q42

Date de convocation : 16 avril 2026

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; M. DEVIENNE Marc, Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme TRIOUX Sandrine, M. BONIFACE Didier, Mme THUILLEZ Martine, M. RIQUET Alain (à partir de Q11), Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, Adjoints au Maire ; M. CHMIELEWSKI Dominique, Mme DRON Francine, M. CATENNE Patrice, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, Mme LECOU Karine, Mme NAVEZ Patricia, Mme LEMAIRE Maria, M. DECALION Ismaël, Mme DEMADE Betty, M. LEFEBVRE Jérôme, Mme DENIZON Violenne, Mme LESECQUE Aurélia, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, Mme DHAUSSY Bérangère, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DISIDER Mélanie, Mme FROMONT Virginie, M. DHAUSSY Brandon, Mme LEFEBVRE Brigitte, M. COLLIN Denis Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent ayant donné procuration :
M. RIQUET Alain : procuration à Mme THUILLEZ Martine (jusque Q10 inclus)

Membre absent :

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

OBJET : PERSONNEL MUNICIPAL – COMPOSITION DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL LOCAL COMMUN A LA VILLE DE CAUDRY, LA CAISSE DES ÉCOLES ET LE CCAS

Madame Céline CAILLAUX, Conseillère Municipale, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment les articles L. 251-5 à L. 251-10

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux Comités Sociaux Territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics;

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260429-DEL290426_Q42-DE

Considérant qu'un Comité Social Territorial doit être créé dans chaque collectivité ou établissement public employant au moins 50 agents;

Considérant qu'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est instituée dans chaque collectivité ou établissement public employant au moins 200 agents;

Considérant que l'effectif constaté au 1er janvier 2026 est au moins égal à 200 agents;

Suite à l'avis favorable du Comité Social territorial en date du 27 avril 2026;

Madame CAILLLAUX propose au Conseil Municipal la création d'un Comité Social Territorial local avec l'institution en son sein d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail.

Il est également proposé :
- de fixer le nombre de représentants du personnel titulaires au sein du CST à: cinq (et en nombre égal le nombre de suppléants)
- de fixer le nombre de représentants de la collectivité titulaires au sein du CST à: cinq (et en nombre égal le nombre de suppléants)
- d'autoriser le recueil de l'avis des représentants de la collectivité

Madame CAILLAUX propose pour la formation spécialisée instituée au sein du Comité Social Territorial :
- de fixer le nombre de représentants du personnel titulaires au sein de la formation spécialisée à: cinq (et en nombre égal le nombre de suppléants)
- de fixer le nombre de représentants de la collectivité titulaires au sein de la formation spécialisée à: cinq (et en nombre égal le nombre de suppléants)
- d'autoriser le recueil de l'avis des représentants de la collectivité

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Frédéric BRICOUT

Le secrétaire de séance,

Aurélien BAUDOUX

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
07 MAI 2026

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL290426_Q42**
Objet :	**Personnel municipal ? Composition du Comité Social Territorial local commun à la ville de Caudry, à la caisse des écoles et au CCAS**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-29 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-215901398-20260429-DEL290426_Q42-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20260429-DEL290426_Q42-DE-1-1_0.xml	text/xml	959 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB_290426_Q42.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20260429-DEL290426_Q42-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	773.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 mai 2026 à 16h35min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 mai 2026 à 16h46min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 mai 2026 à 16h46min20s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 mai 2026 à 16h46min33s	Reçu par le MI le 2026-05-07